



VACCINATION
Covid-19

Lundi 12 juillet 2021

INFO PRESSE

Seconde édition du vaccinodrome à l'hôtel de ville de Nouméa
Samedi 17 juillet 2021

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Ville de Nouméa organisent une seconde journée de vaccination contre le Covid-19, samedi 17 juillet de 8 heures à 16 heures dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa.

Elle permettra aux personnes qui ont reçu leur première injection le 26 juin dernier de compléter leur vaccination et à celles qui ne sont pas encore vaccinées de recevoir la première dose.

Des box de vaccination seront aménagés dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Nouméa. Des personnels infirmiers, dont quatre agents de la province Sud, administreront les vaccins et des médecins seront présents pour réaliser les consultations médicales éventuellement nécessaires. Un stand d'information sera également installé à l'entrée de la mairie afin de répondre à toutes les questions.

Encourager la vaccination

Cet événement vise à lever tout frein d'ordre pratique à la vaccination (ouverte à toute personne à partir de 12 ans) :

- par le choix d'une date garantissant la disponibilité des familles ;
- par la possibilité de venir à sa convenance, avant ou après ses courses en centre-ville ou au marché, par exemple ;
- par la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone au 05 00 33.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Accueil de 8 heures à 16 heures.**
- Librement, sans rendez-vous ou sur rendez-vous au 05 00 33.
- Stationnement gratuit à proximité de l'hôtel de ville, dans le parking de la rue Jean-Jaurès, face à la salle des mariages.
- Accès direct à la mairie possible pour les voitures des personnes à mobilité réduite (portail face au square Olry).
- Un espace de jeux surveillé sera proposé aux plus petits.

RAPPELS

- La vaccination contre le Covid-19 est gratuite, non obligatoire, sécurisée et nécessite deux injections à 21 jours d'intervalle.
- Elle est ouverte aux personnes âgées de 12 ans et plus.
- La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour être vacciné.
- Les mineurs de 12 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent ou de leur tuteur légal. L'autorisation des deux parents ou du tuteur légal est nécessaire.
- Les personnes souffrant d'un antécédent allergique grave doivent prendre rendez-vous auprès du centre de vaccination du Médipôle.

Cette opération est organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Ville de Nouméa, avec le soutien de nombreux partenaires, dont la province Sud, Aircalin, l'OPT-NC, etc.

Contact presse : pôle communication du gouvernement, Brigitte Claudel, tél. 76 52 66.



VACCINODROME
Salle d'honneur
de l'hôtel de ville de Nouméa
SAMEDI 17 JUILLET
DE 8H À 16H

Vaccination gratuite
à partir de 12 ans
Avec ou sans rendez-vous
☎ 05 00 33

Pièce d'identité obligatoire
Réservé aux personnes ne souffrant pas
d'antécédents allergiques graves

VACCINATION
Covid-19